

TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

UNE INGÉNIERIE DE PROJETS ET DES RÉALISATIONS



3^e BAROMÈTRE
ce que 
 veulent
les 
2025

SOMMAIRE

P. 3 ÉDITO

Accompagner le virage démographique : une priorité nationale

Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA)

P. 4

Le RFVAA, affilié au programme mondial de l'OMS

P. 5

Un approche transversale... sur un vaste territoire

P. 6

Le label « Amie des aînés^(R) »

P. 7

Comment obtenir le label ?

P. 8

Des outils au service des territoires

FATIS 1 ET 2

P. 10

2022-2024. Le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors

P. 11

Axe 1. Une bourse en faveur de l'ingénierie d'une politique de l'âge

Axe 2. Le support à la création de projets dans les territoires

Axe 3. Faciliter l'accès à l'ingénierie pour accélérer les projets

P. 12

2025-2026. Le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors

P. 13

Axe 1. Une bourse en faveur de l'ingénierie de développement d'une politique de l'âge pour les territoires

Axe 2. Le support à la création de projets dans les territoires

Baromètre

P. 14

Ce que veulent les « vieux »

P. 15

Lien social et solidarité

P. 16

Espaces extérieurs et bâtiments

P. 17

Habitat

P. 18

Information et communication

P. 19

Culture et loisirs

P. 20

Autonomie et services soins

P. 21

Participation citoyenne et emploi

P. 22

Transports et mobilité

P. 23

Tendances - Top 30 des besoins les plus souvent exprimés par les seniors

Coup de projecteur

P. 24

Les actions cœur de ville et les petites villes de demain

P. 25

Des dispositifs au service des seniors



Provenance du papier : Espagne • Taux de fibres recyclées : 100 % • Certification : PEFC • Impact sur l'eau (P tot) : 0,00883 kg/t.

Ce cahier ne peut être vendu séparément • **Principal actionnaire** : Info Services Holding • **Société éditrice** : Groupe Moniteur SAS au capital de 333 900 euros • **RCS** : Nanterre 403 080 823 • **Siège social** : 20 rue des Aqueducs, 94250 Gentilly • **Numéro de commission paritaire** : 1023 T 83807 • **ISSN** : 0769-3508 (imprimé) - 2649-9622 (en ligne) • **Président/Directeur de la publication** : Julien Elmaleh • **Coordination** : Julien Moulin • **Conception-réalisation** : Eric Clément, Claire Dursent • **Impression** : Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes • Dépôt légal à parution.

Accompagner le virage démographique : une priorité nationale



Catherine Vautrin,
ministre du Travail, de
la santé, des solidarités
et des familles de France

En 2025, près de 26 millions de Français vivent dans un territoire « Ami des aînés », illustrant l'engagement collectif pour une société inclusive à tous les âges.

Depuis plusieurs années, nous bâtissons un modèle qui valorise l'autonomie et le bien-vieillir. L'instauration de la branche autonomie de la Sécurité sociale en 2020, renforcée par la stratégie « Bien vieillir » en 2023, marque une avancée majeure. Avec Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre chargée de l'Autonomie et du handicap, nous avons un objectif clair : permettre aux aînés de vieillir dans les meilleures conditions possibles.

Dans cette dynamique, grâce à l'engagement de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors (Fatis), porté et coordonné par

que seulement 1800 enfants naissent. Ce n'est qu'un début : en 2030, la génération du baby-boom atteindra 85 ans, entraînant une augmentation considérable des besoins en accompagnement et en soins. Cette transition démographique exige un modèle durable conciliant attentes des aînés et équilibre financier de notre protection sociale. C'est pourquoi j'engage la construction d'un plan d'adaptation au virage démographique, mobilisant l'ensemble du gouvernement et les leviers de mon pôle ministériel : travail, santé, solidarités et famille.

Pour répondre aux enjeux du vieillissement, nous devons adapter notre politique du grand âge, en développant le virage domiciliaire, en repensant les Ehpad, en renforçant l'hospitalisation à domicile et les soins non programmés pour garantir des parcours de soins plus fluides. Ce chantier ne peut aboutir sans l'implication des territoires et des collectivités, acteurs essentiels de cette transformation.

Si 26 millions de Français vivent déjà dans un territoire ami des aînés, nous devons aller plus loin pour que toute la société le devienne réellement. ■

En 2025, près de 26 millions de Français vivent dans un territoire « Ami des aînés »

le Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA), est doté de 6 millions d'euros pour la période 2025-2026. Depuis 2021, près de 300 collectivités ont bénéficié d'un soutien spécifique. Le ministère du Travail, de la santé, des solidarités et des familles, en lien avec la CNSA, joue un rôle clé dans ces initiatives.

Cependant, notre pays fait face à un défi majeur : chaque jour, 2000 personnes franchissent le cap des 60 ans, tandis

PRÉSENTATION



Fondé en 2012, le Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) est une association à but non lucratif affiliée au Réseau OMS des Villes et communautés amies des aînés. Depuis 2013, il détient la reconnaissance officielle et unique de cette affiliation en France. Cette affiliation engage le RFVAA dans un rôle de soutien à la mission portée par le réseau mondial.

Fort du soutien du ministère de la Santé, du travail, de la solidarité et des familles, mais également de la Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie (CNSA), de l'Agence nationale pour les collectivités territoriales (ANCT), de nombreux partenaires et mécènes, le RFVAA accompagne plus de 300 territoires qui s'engagent pour adapter leurs politiques publiques aux enjeux de l'allongement de la durée de la vie.

Ce supplément de «La Gazette des communes» présente un panorama non exhaustif de toutes les actions

menées avec et pour les territoires au profit des habitants âgés mais bien plus largement au bénéfice de toute la population grâce à une démarche transversale et participative, pour des collectivités de toute tailles, du village à la grande région.

De nombreuses publications et dispositifs permettent d'accompagner les territoires; kits, baromètres, fonds d'appui pour des territoires innovants seniors, labels, concours, sont autant d'outils pilotés par le RFVAA au service des collectivités amies des aînés. ■

LES CHIFFRES CLÉS

349

adhérents
au 1^{er} mai 2025

26

millions d'habitants
vivent dans
un territoire
ami des aînés

57

territoires
labellisés

77

territoires
en route vers
le label

THIAGO HÉRICK DE SÁ, Docteur en santé publique et responsable du secteur « Environnements amis des aînés » de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)



«L'urbanisation et le vieillissement de la population constituent des tendances qui transforment notre façon de vivre, de travailler et de mener notre vie. D'ici 2050, la population urbaine mondiale devrait quasiment doubler.

Bien que la plupart des gens peuvent espérer vivre bien au-delà de 60 ans, rien ne suggère que ces années supplémentaires soient vécues en bonne santé. Le rapport mondial sur le vieillissement et la santé a souligné l'importance pour les villes et les communautés de mieux répondre aux besoins des personnes âgées.

Un environnement favorable aux seniors permet de vieillir en bonne santé en restant actif, en renforçant et en maintenant les capacités intrinsèques tout au long de la vie, et en permettant de meilleures aptitudes fonctionnelles chez les personnes âgées.

Concrètement, un environnement favorable aux seniors est exempt d'obstacles physiques et sociaux et il est

soutenu par des politiques publiques, des écosystèmes, des services, des produits et des technologies qui permettent d'aborder plus sereinement l'avancée en âge. Mais plus important encore, c'est un environnement qui garantit que les personnes âgées participent de manière significative aux décisions qui façonnent les lieux où elles vivent et vieillissent. C'est précisément en cela que l'action RFVAA, soutenue et encouragée par l'Organisation mondiale de la santé, est indispensable aux côtés des territoires engagés dans cette démarche pour s'employer à créer des villes et des communautés pérennes et accessibles à tous. Le nombre croissant de collectivités labellisées en France démontre l'importance d'un travail dans la durée et la nécessité d'une évaluation exigeante et adaptée pour progresser dans des environnements amis des aînés.»



WHO Global Network
for Age-friendly Cities
and Communities

Une approche transversale...

Huit thématiques pour s'engager et adapter le territoire au vieillissement de la population



HABITAT. Le logement est un critère essentiel au bien-être et à la sécurité. Il est en partie le garant du maintien de l'autonomie. Il est nécessaire de veiller à l'offre de choix mais aussi aux questions d'accessibilité et d'adaptation afin de garantir à tous un parcours résidentiel cohérent tout au long de la vie.



LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ. Ils forment un critère essentiel pour permettre aux aînés de bien vivre dans la cité. Le fait de soutenir le respect et l'inclusion sociale des aînés permet de favoriser l'entraide et la solidarité au sein de la communauté ainsi que la lutte contre l'âgisme.



TRANSPORTS ET MOBILITÉ. L'accès aux transports constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif. Il est important de veiller à la gamme de choix de transports, à l'accessibilité ou encore à la conduite des seniors.



AUTONOMIE SERVICES ET SOINS. Les services de santé et les aides médicosociales constituent des critères essentiels au soutien à domicile dans la mesure où ils permettent aux personnes âgées de vivre mieux et plus longtemps.



ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENT. Le fait de vieillir chez soi dans de bonnes conditions est fortement influencé par l'environnement extérieur. Il est important de porter une attention particulière à l'esthétique des lieux, à l'accessibilité ou encore à la sécurité.



CULTURE ET LOISIRS. Une bonne participation sociale a un effet positif sur la santé et le bien-être des aînés. Il s'agit également d'un moyen pour lutter contre l'isolement en favorisant l'accès à des activités culturelles, sportives ou encore intellectuelles.



INFORMATION ET COMMUNICATION. La participation des aînés au tissu social et citoyen dépend largement de leur accès à une information lisible tout en prenant en compte le défi de l'inclusion numérique à relever face à l'augmentation de l'utilisation de ces technologies au quotidien.



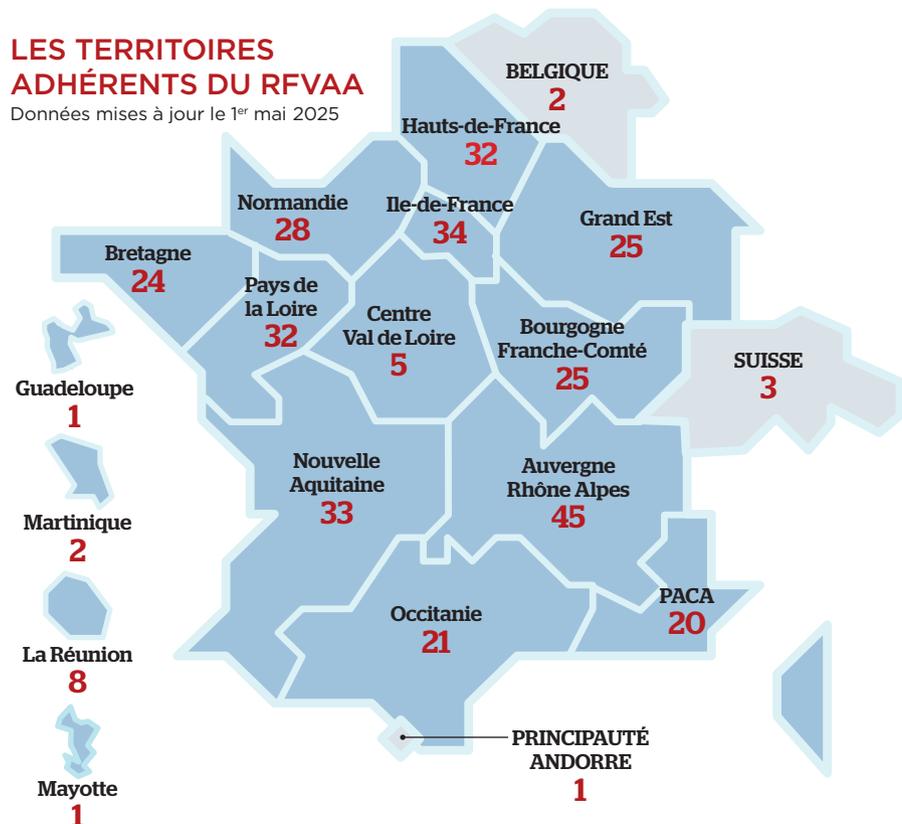
PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI. La retraite ne marque en aucun cas la fin de la contribution apportée par les aînés à la société. Il est important de veiller à la flexibilité et à l'offre de choix, tant dans le domaine de l'emploi que dans celui du bénévolat.

...sur un vaste territoire



LES TERRITOIRES ADHÉRENTS DU RFVAA

Données mises à jour le 1^{er} mai 2025



Le label « Amie des aînés^(R) »



Parce que l'adaptation de nos territoires aux enjeux de la longévité est un travail évolutif de long court, la progression dans le label a été pensée de la même manière. Les quatre niveaux sont un outil de guidance pour encourager les collectivités à s'améliorer sans cesse.

TÉMOIGNAGES DE VILLES LABELLISÉES

Michèle Bonnet, élue à St-Sébastien-sur-Loire **Label or**

«La labellisation a été un booster pour le développement de la politique senior de Saint- Sébastien-sur-Loire mais pas que... Elle a enclenché une dynamique dans les différents services de la ville, accéléré le travail en transversalité des agents, des élus, impliqué les partenaires, et enrichi la démocratie participative. Et elle a permis de mettre en avant l'existant. Ce label or donne le sentiment aux Sébastiannais d'avoir contribué activement à la politique senior mise en place aujourd'hui.»



Kheira Capdepon, élue à Grenoble **Label platine**

«Nous avons souhaité nous engager dans la démarche participative "Ville amie des aînés" en février 2016, afin de donner la parole aux aînés et d'y associer pleinement les plus vulnérables et invisibles: déambulations et tests de mobilier urbain dans l'espace public, focus-groups, restitutions du travail mené, rencontres de proximité et journées locales « Ville amie des aînés », le partage d'expérience entre territoires et l'accompagnement assuré par l'équipe du RFVAA sont des ressources précieuses et facilitatrices!»



Mathilde Maillard, élue à Brest **Label or**

Brest, « Ville amie des aînés »: c'est le choix d'une société de tous les âges, solidaire et émancipatrice. Ensemble, nous faisons le choix d'agir pour construire cette société intergénérationnelle, en élaborant et décidant d'actions concrètes, de long terme, pour y répondre: le développement d'un réseau associatif et citoyen d'entraide « Voisin'âge », l'adaptation

des transports en commun avec le développement de nouvelles lignes structurantes et de services spécifiques pour les aînés, l'ouverture d'un centre de prévention santé, le soutien à des projets de logements adaptés et accessibles au plus grand nombre (résidences seniors à vocation sociale, résidences autonomes, logements publics, habitat intergénérationnel, etc.), l'obtention de ce label a indéniablement renforcé notre capacité à agir et à faire ensemble,

au service d'une ville solidaire et inclusive. Il a permis de valoriser tout le travail effectué, notamment grâce au précieux engagement des agents du service public local.

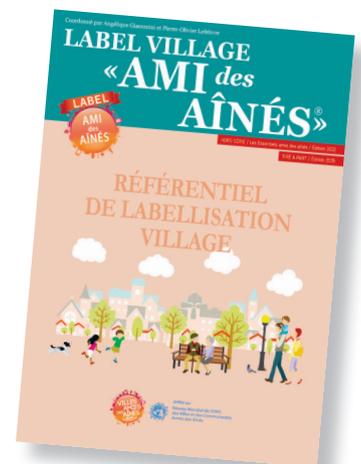
Le Réseau francophone des villes amies des aînés nous a aussi permis de disposer de nouvelles ressources et de nous donner à voir, dans des logiques d'échanges permanents, toutes les bonnes pratiques qui existent ici ou là, en France, dans d'autres collectivités.

Un nouveau label pour les villages **NOUVEAU**

L'adaptation du label pour les villages est réfléchi depuis plusieurs années pour répondre au nombre croissant d'adhésions de collectivités rurales au sein du Réseau francophone des villes amies des aînés. Le RFVAA a souhaité adapter le label à leur taille et leur organisation afin de tenir compte de leurs spécificités et de mettre en place des critères

plus représentatifs de la réalité locale. 46 indicateurs ont d'ores et déjà été testés par trois villages en 2024: Wickerschwihl (753 habitants), Savigny-le-Sec (823 habitants) et Meaulne-Vitray (908 habitants). Ainsi, les collectivités de 2 000 habitants ou moins peuvent prétendre automatiquement à cette adaptation. Pour les communes comptant entre

2 000 et 3 500 habitants, il est possible de choisir leur positionnement dans le cadre du programme Villes amies des aînés. Elles ont ainsi la liberté de se définir comme un « Village ami des aînés » ou une « Ville amie des aînés », en fonction de leur organisation territoriale, de leurs infrastructures et des dynamiques locales en faveur des seniors. ■



Comment obtenir le label?

Afin d'encourager une meilleure prise en compte du vieillissement dans les territoires et de donner une meilleure visibilité à l'engagement des Villes amies des aînés, le Réseau francophone des villes amies des aînés a lancé en 2021 le label « Ami des aînés ». Ce dernier s'adresse et s'adapte à l'ensemble des collectivités territoriales de France : les communes de toutes tailles, les établissements publics de coopération intercommunale

(EPCI), les départements et les régions. Le label « Ami des aînés » garantit et valorise la qualité des politiques publiques entreprises par les collectivités locales dans le cadre d'une meilleure prise en compte du vieillissement au sein de leur territoire. Il constitue également un outil afin d'accompagner pas à pas les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une dynamique d'amélioration, tel un guide méthodologique dans leur démarche « Amie des aînés ». Pour obtenir

ce label, une collectivité doit donc réaliser la démarche « Ami des aînés » sur son territoire et remplir 5 engagements : répondre au défi démographique du XXI^e siècle, consulter et impliquer les habitants dans la construction d'une politique de l'âge, organiser une gouvernance multipartenariale, élaborer un état des lieux transversal sur l'usage du territoire pour les aînés et produire un plan d'action pour soutenir le vieillissement actif et en bonne santé. ■

TÉMOIGNAGES DE VILLES EN ROUTE VERS LE LABEL



Florence Thibaudeau Rainot,
élue au Havre

« Depuis 2022, la ville du Havre, à travers son CCAS, s'est engagée dans une stratégie d'adaptation de la ville au vieillissement. Une gouvernance a été mise en œuvre en septembre 2023 : un comité de pilotage et un comité technique permettent d'orienter et de donner du sens au plan d'actions. Le sujet du vieillissement impacte un certain nombre de directions municipales et communautaires, certains sujets ne relèvent pas du pilotage direct du CCAS. Un poste de chargée de mission a été créé pour animer la démarche, accompagner les services dans la mise en œuvre du plan d'action "Bien vieillir au Havre" et donc d'inciter une stratégie de projet transversale avec les acteurs du territoire et les habitants. S'engager dans une démarche de labellisation permet de valoriser précisément l'investissement de la collectivité et sa progression, de mettre en lumière au niveau national et sur le territoire nos bonnes initiatives et actions innovantes à l'égard des aînés. »



Philippe Briançon,
élu à Colomiers

« Notre décision d'intégrer la démarche Villes amies des aînés a été guidée par une volonté de répondre aux défis démographiques actuels. Cette démarche va nous permettre d'élargir notre approche du vieillissement en adoptant une perspective transversale qui va au-delà des seules dimensions sanitaires et sociales. Ce projet ambitieux nécessite l'implication de tous les acteurs locaux afin de créer un cadre de vie propice à l'épanouissement des aînés. La ville de Colomiers s'engage dans une démarche significative en visant l'obtention du label « Ville amie des aînés ». Pour nous, il ne s'agit pas seulement d'un symbole, mais d'un engagement concret à créer un environnement inclusif et respectueux des besoins des aînés. De plus, en leur offrant un cadre de vie adapté, nous contribuons non seulement à leur bien-être, mais aussi à celui de l'ensemble des habitants, pour continuer à faire de Colomiers une ville où il fait bon vivre pour tous et pour toutes. »



Patricia Tudose,
élue à La Ciotat

« La Ciotat adhère au prestigieux réseau "Ville amie des aînés", affilié à l'OMS, en décembre 2022 afin de démontrer son engagement dans l'amélioration de la qualité de vie des aînés et de favoriser leur bien-être et inclusion quel que soit l'âge. Le label encourage les actions qui visent à maintenir des aînés actifs et engagés dans leur commune. Il répond également à un défi démographique majeur : le vieillissement de la population (à La Ciotat 35% de la population a plus de 60 ans). Après la mise en place d'un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens, c'est en juillet qu'un séminaire a pu rassembler 80 professionnels autour des thématiques concernées, ainsi que quatre cafés rencontres dans tous les secteurs de la ville qui ont donné la parole à près de 400 Ciotadens. Faire de la commune une ville labellisée « Ville amie des aînés » c'est faire une ville pour tous !

Des outils au service des territoires

LE KIT PLAN D'ACTION

NOUVEAU

Sorti en novembre 2024 grâce au soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le kit d'élaboration d'un plan d'action « Ami des aînés » est un outil de guidance pour les acteurs locaux.

Il permet de développer un plan d'action autour des 8 domaines Villes amies des aînés sur la base des préconisations issues de l'état des lieux et du diagnostic participatif. En effet, le plan d'action est la concrétisation de la démarche sur un territoire, il entérine les consultations réalisées et engage la collectivité dans un projet ambitieux et adapté à ses réalités.

A l'image des autres kits pratiques développés par le RFVAA, la réalisation du kit plan d'action a été guidée par

trois objectifs : prise en main accessible, utilité pour les acteurs de terrain et attractivité visuelle.

Dans cet outil, les collectivités retrouveront :
 • **4 fiches pratiques**, reprenant les conditions de réussite pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan d'action Ville amies des aînés.

• **6 fiches ressources**, mettant en avant des acteurs ou dispositifs qui peuvent

Ce kit constitue une boîte à idées et un outil opérationnel au service de la transversalité.



constituer des alliés pour la création de nouvelles actions

• **37 fiches actions**, pour approfondir chaque projet et ne rien laisser de côté, depuis la définition des objectifs jusqu'aux sources de financement, en passant par le plan de communication.

Parmi ces 37 fiches, il est notamment possible de

retrouver des conseils pratiques pour créer une conciergerie pour les petits travaux et dépannages, pour mettre en place un service de portage de livres à domicile, soutenir la pratique du vélo chez les seniors ou encore proposer des actions pour préparer la transition vers la retraite. ■

LES KITS DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

L'histoire commence fin 2019, lorsque le Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) initie un « Tour de France de la consultation » visant à recueillir la parole des aînés français.

A cette occasion, et avec le soutien du ministère de la Santé et des solidarités, de la CNSA et de la Banque des territoires, l'équipe construit deux kits pratiques d'animation destinés, par la suite, à être diffusés aux acteurs locaux sous forme d'outils pratiques et « clés en main », en vue de l'animation d'une dynamique participative Villes amies des aînés avec les habitants (diagnostic participatif puis maintien de la démarche participative).

Ces deux kits totalement autonomes proposent aux adhérents du RFVAA deux méthodes d'animation totalement inédites qui peuvent s'adapter

aux particularités de leur territoire, à leurs habitudes, à leurs ressources et à leurs envies. Chaque kit possède son propre mode d'emploi dans deux mallettes distinctes. Dans chaque mallette, se trouve le matériel nécessaire pour animer des ateliers lors de sessions de consultation des habitants jusqu'à une cinquantaine de participants.

Le diagnostic participatif est l'une des étapes fondamentales de la démarche Villes amies des aînés. C'est un temps de rencontre avec les habitants qui doit permettre à tous ceux qui le souhaitent

Ces deux kits proposent aux adhérents du RFVAA deux méthodes d'animation qui peuvent s'adapter aux particularités de leur territoire.



de s'exprimer au sujet du vieillissement dans le territoire, autour des huit thématiques. Il garantit la mise en œuvre d'une

démarche ascendante, et donc la consultation des citoyens.

La démarche participative est un des cinq engagements du label « amie des aînés ».

Ce label vise à garantir la qualité et la pertinence des démarches Villes amies des aînés déployées dans les territoires. La réalisation de cette étape et la qualité avec laquelle elle a été conduite sont donc un des critères qui seront audités pour l'obtention du label. ■

LE KIT COMMUNIQUER SANS STIGMATISER

NOUVEAU

A travers cet outil, la démarche du Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) vise à étudier les préférences des habitants pour éviter une communication stigmatisante et réussir à atteindre les aînés dans la communication institutionnelle de la collectivité, pour favoriser leur venue dans le cadre de démarches participatives ou d'actions plus spécifiques. Pour y parvenir, le RFVAA a construit ce kit pratique permettant aux habitants de s'exprimer quant à leurs préférences concernant le vocabulaire à utiliser, les illustrations, les graphismes et plus largement les voies de communication. Ce kit propose des contenus à imprimer, découper, tester et utiliser dans les ter-

ritoires pour mieux identifier les souhaits des habitants d'une Ville amie des aînés en termes de communication et de définir, en concertation avec eux, une charte de communication qui soutiendra une dynamique locale, en cohérence avec les valeurs de la démarche « amie des aînés ». Le RFVAA a eu à cœur de tester cet outil avant de le



diffuser. C'est pourquoi ce kit contient également, à l'issue de chaque séquence, quelques résultats et commentaires issus d'une expérimentation qui a eu lieu le 6 juillet 2022 dans le cadre du Congrès des dix ans du RFVAA. Cet atelier avait alors réuni

Ce kit propose des contenus à imprimer, découper, tester et utiliser dans les territoires pour mieux identifier les souhaits des habitants.

21 retraités répartis en 4 tables rondes et venus de villes amies des aînés des quatre coins de la France et même au-delà (Bruxelles, Dijon, Rezé, Saint-Quentin, Béziers, Saint-Nazaire, Lyon, Vaulx-en-Velin, Metz, Grenoble...). ■

PUBLICATIONS, ESSENTIELS, BAROMÈTRE

Le RFVAA propose plusieurs outils et ressources pour aider les collectivités à adapter leurs politiques publiques aux besoins des aînés. La série des neuf « Essentiels » constitue une base documentaire fondamentale sur les principaux enjeux du vieillissement. Ces numéros sont consacrés à des sujets tels que la participation citoyenne des aînés, la lutte contre l'isolement, l'information et la communication, les nouvelles technologies et la silver économie, l'inter-génération et le vivre-ensemble, les mobilités et les transports, la culture et les loisirs, la manière de penser les différences dans l'avancée en âge ou encore les différents types d'habitat

pour seniors. Un numéro spécial « Guide français des "Villes amies des aînés" » a également été réalisé en 2019 qui détaille les différentes étapes du programme mondial et met en lumière, grâce à des exemples concrets, les bonnes initiatives menées dans les VADA françaises.

Le référentiel: le RFVAA lance en 2021 le label « Ami des aînés^(R) » pour la France qui vient garantir et valoriser la qualité des politiques publiques entreprises par les collectivités locales pour une meilleure prise en considération du vieillissement au sein de leur territoire. Le RFVAA a réalisé un référentiel de labellisation qui comporte plus de 100 critères pour accompagner les collectivités vers l'obtention de ce label. C'est un outil innovant qui s'appuie sur le programme initié par l'OMS, sur les retours d'expérience et l'évaluation des territoires déjà engagés, ainsi que sur les préoccupations principales exprimées par les retraités français lors d'une large consultation.

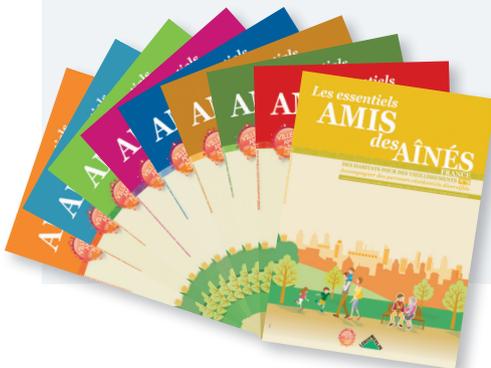


pations principales exprimées par les retraités français lors d'une large consultation.

Le baromètre: lancé en 2023, il vise à identifier les principaux besoins et désirs des personnes âgées en France concernant leur environnement de vie. Il recueille des données sur divers aspects de la vie quotidienne des aînés, permettant

ainsi de mieux comprendre leurs préoccupations et de guider les politiques publiques pour améliorer leur qualité de vie.

Le kit état des lieux du territoire est, quant à lui, un outil technique visant à permettre aux acteurs locaux de réaliser cette étape de la démarche « Amie des aînés » de manière simple. Il propose une trame, des tutoriels et des chemins d'accès précis pour trouver les données nécessaires à l'obtention d'un diagnostic territorial transversal sur les enjeux d'adaptation du territoire au vieillissement. ■



2022-2024 Le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors

Lancé pour la première fois en 2021, le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors (Fatis) a déjà soutenu près de 300 collectivités dans leurs

efforts constants d'adapter leur territoire aux enjeux de longévité de la population. A l'initiative du ministère chargé de l'autonomie et avec l'engagement financier

et stratégique de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et de la Banque des territoires, le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors,

porté et coordonné par le Réseau francophone des villes amies des aînés, était doté de 8,5 millions d'euros pour la période 2022-2024. ■

414
projets lauréats

8
millions d'euros
reversés

293
collectivités
bénéficiaires

80
collectivités
action cœur
de ville-petites
villes de
demain

Monique Gatier,
élu(e) au Grand Autunois
Morvan



«Le fonds d'appui a été un soutien précieux pour lancer la dynamique sur le territoire de la CCGAM. En effet, la mobilisation des ressources humaines nécessaires au déploiement de la démarche laissait entrevoir quelques faiblesses, mais la volonté politique, associée à l'implication du CIAS ont été moteurs aux côtés du pôle de gérontologie et d'innovation (PGI). Le pôle nous a apporté l'expertise, la méthode et le soutien technique indispensable pour sécuriser un travail d'envergure. La bonne nouvelle fut l'arrivée au 1^{er} avril 2023 d'une coordinatrice soutien aux seniors, ce qui permet encore aujourd'hui de conforter le déploiement des nombreux projets conduits et en transversalité avec les autres services et partenaires.»

Laurence Daury Reig,
élu(e) à Poitiers



«Aujourd'hui, le triporteur est sur un bon chemin. Ce nouvel outil au service de la collectivité sera mobilisé de plus en plus régulièrement avec le lancement prochain d'une nouvelle structure municipale dédiée à l'accueil et à l'accompagnement des personnes âgées. Grâce à ce moyen de déplacement innovant, nous levons le frein des problèmes de mobilité et permettons à celles et ceux qui le souhaitent de sortir au milieu des autres au grand air. Nous savons combien l'isolement, quand il n'est pas choisi, accentue la perte d'autonomie et la dépression. L'utilisation de ce triporteur met en valeur nos engagements pour la solidarité et les liens intergénérationnels.»

Gérard Hurelle,
élu à Caen



«Lauréate en 2023 et 2024 du Fatis, la ville de Caen a su tirer parti de ces subventions pour renforcer ses actions en faveur du lien intergénérationnel. Grâce à ce fonds, nous avons pu déployer de nombreuses initiatives qui ont bénéficié à près d'un millier d'habitants. Parmi ces actions, l'appel à projets intergénérationnels initié par la mission «Bien vieillir de la ville» a suscité une dynamique locale forte, impliquant des associations culturelles et sportives, des établissements scolaires et de nombreux collectifs de seniors. Ces financements ont non seulement permis de mettre en place des actions concrètes, mais ont également donné une visibilité accrue à la démarche «Ville amie des aînés».



Avec le soutien de



AXE 1

Une bourse en faveur de l'ingénierie d'une politique de l'âge

De 2022 à 2024, le RFVAA a distribué 1,5 million d'euros sur cet axe du Fonds d'appui. Ce sont 100 collectivités qui ont bénéficié d'une bourse leur permettant de bénéficier de ressources externes dans la mise en place de la démarche « Amie des aînés » sur leur territoire. Ces collectivités sont dans une démarche volontariste d'adaptation de leur territoire aux enjeux de la longévité de la population. Les montants

des bourses allaient de 6 000 à 20 000 € et ont bénéficié à des collectivités diverses : villages, villes, communautés de communes, agglomérations, syndicat mixte.

Grâce à l'accompagnement de prestataires formés et référencés par le RFVAA, les lauréats ont réalisé un état des lieux exhaustif de leur territoire au regard des huit thématiques de la démarche « Villes amies des aînés »,

ont interrogé leurs habitants par le biais d'ateliers de concertation rassemblant des échantillons de la population et structuré une gouvernance transversale et participative de la démarche pour en garantir son intégrité et son dynamisme.

Ils sont donc en bonne voie pour ou ont déjà adopté un plan d'action pluriannuel reflétant au plus près les besoins de leur territoire. ■

AXE 2

Le support à la création de projets dans les territoires

Le deuxième axe du Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors visant à cofinancer des projets issus des plans d'actions pluriannuels, transversaux portait sur huit thématiques du programme : habitat, transports et mobilité, espaces extérieurs et bâtiment, information et communication, lien social et solidarité, autonomie, services et soins, participation citoyenne et emploi, culture et loisirs. Ce fonds a permis l'émergence d'ac-

tions concrètes dans les territoires en vue d'une amélioration de l'environnement social et de l'environnement bâti à l'égard des aînés. Il s'inscrit en complémentarité des dispositifs existants (Conférences des financeurs, API, financements de la CDC...).

De 2022 à 2024, le RFVAA a distribué 6,14 millions d'euros sur cet axe du Fonds d'appui. Ce sont 211 collectivités qui ont bénéficié de subventions allant jusqu'à 40 000 € leur permet-

tant de cofinancer plus de 260 projets de territoire en faveur du vieillissement actif. Les projets soutenus étaient d'une grande variété : solidarité intergénérationnelle, inclusion et citoyenneté, participation citoyenne, valorisation et partage des savoirs, adaptation des environnements bâtis ou encore prise en compte du défi écologique. Le Fonds d'appui a permis de lever certains freins financiers déterminants dans l'adaptation de nos sociétés à l'avancée en âge. ■

AXE 3

Faciliter l'accès à l'ingénierie pour accélérer les projets

Le troisième axe visait à apporter aux collectivités un soutien au montage des projets et études d'opportunité, de faisabilité et de préfiguration de projets de construction et/ou de rénovation (habitat alternatif, maison des seniors, lieux intergénérationnels, etc.).

L'objectif consistait à appuyer les stratégies sur l'offre d'hébergement des personnes âgées, renforcer les capacités d'accueil dans les différentes formes d'hébergement, soutenir les réflexions

sur les services, favoriser la structuration de coopérations multi-acteurs, le financement d'études et le soutien au montage juridique, financier et foncier des projets. Pour cela, des bourses de 4 000 € à 25 000 € ont été attribuées aux collectivités lauréates.

De 2022 à 2024, grâce à l'appui financier et stratégique de la Banque des territoires, le RFVAA a distribué 500 000 € sur cet axe du Fonds d'appui. Ce sont 26 collectivités qui ont bénéficié de sub-

ventions allant jusqu'à 25 000 € leur permettant de cofinancer autant de projets de territoire.

Les études financées portaient sur des projets d'installation de Marpa, éco-habitats, habitats inclusifs, résidences seniors ou encore de colocations intergénérationnelles. Des projets plus globaux tels que des rénovations de centres-bourgs ou de quartiers intergénérationnels ont également pu être mis à l'étude. ■

2025-2026 Le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors **NOUVEAU**

Le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors (Fatis) 2025-2026 vise à permettre le déploiement d'actions territoriales :

- **Prospectives** de prise en compte des impacts des dynamiques démographiques.
- **Valorisantes** pour la contribution des aînés à la revitalisation de centres-villes et de quartiers, mais aussi plus largement pour leur contribution à la société.
- **Préventives** par l'adaptation du cadre de vie de proximité (les mobilités, l'aménagement urbain, la participation citoyenne, l'adaptation de la programmation culturelle, sportive, etc.) dans l'objectif de permettre le maintien de l'activité et de la citoyenneté.

Ce nouveau Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors constitue une opportunité en faveur de la transversalité des politiques locales et de la participation des habitants. Initié grâce à l'engagement financier de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Fatis vise à soutenir l'accès facilité à de l'ingénierie (structuration de la gouvernance, réalisation de l'état des lieux du territoire, lancement d'une démarche participative, élaboration d'un plan d'actions), et/ou à obtenir une aide financière pour la mise en place d'un projet structurant « Ami des aînés ». Les conditions de participation à ce Fonds d'appui sont donc fonction des projets précédemment soutenus. ■



Jean-René Lecerf, président du conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) gère la branche autonomie de la Sécurité Sociale. Elle soutient l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées en contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes, ainsi qu'au financement des établissements et des services qui les accompagnent, en veillant à l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national. A ce titre, elle pilote le réseau des acteurs locaux de l'autonomie (maisons départementales des personnes handicapées, conseils départementaux et agences régionales de santé) et leur propose un appui technique.

Elle participe à l'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches aidants grâce aux sites pour-les-personnes-agees.gouv.fr et monparcourshandicap.gouv.fr. Enfin, elle contribue à la recherche, à l'innovation dans le champ du soutien à l'autonomie, et à la réflexion sur les politiques de l'autonomie. En 2024, la CNSA a consacré plus de 40 milliards d'euros à l'aide à l'autonomie des personnes âgées ou handicapées. C'est le 5^e budget de la Sécurité Sociale: 1^{er} financeur du soutien à l'autonomie.



QUI PEUT CANDIDATER ?

Cet appel à projets s'adresse aux collectivités françaises adhérentes au Réseau francophone des villes amies des aînés, labellisées ou en route vers le label « Ami des aînés® ». Les collectivités retenues s'engagent à proposer des critères et indicateurs d'évaluation permettant d'apprécier les progressions en termes d'adaptation de la société au vieillissement permis par le fonds, en dressant un bilan quantitatif et qualitatif des actions menées et des résultats obtenus en réponse aux enjeux ciblés par cet appel à projet.

**CONSULTER
LE CAHIER
DES CHARGES**



AXE 1

Une bourse en faveur de l'ingénierie de développement d'une politique de l'âge pour les territoires

L'axe 1A constitue une bourse d'appui pour les collectivités, en vue de faciliter un accès à l'ingénierie grâce au support d'une prestation (consultants, structures spécialisées, échelon supracommunal, ressources internes supplémentaires, RFVAA) pour la structuration du pilotage, la réalisation de l'état des lieux, la construction

de la démarche participative et la réalisation du plan d'action. Les quatre volets de la catégorie 1A sont indissociables. L'axe 1B constitue, quant à lui, un crédit d'heures d'accompagnement permettant par exemple l'organisation de formations et autres événements internes aux territoires afin de développer une dynamique transversale (confé-

rences, colloques, journée de conseil...). L'objectif est ici de permettre aux collectivités d'être soutenues dans le développement d'une politique de l'âge et de bénéficier de ressources humaines et de compétences externes, lorsque c'est nécessaire, pour assurer un contexte favorisant l'émergence, par la suite, de projets concrets dans le territoire. ■

AXE 2

Le support à la création de projets dans les territoires

Il vise à cofinancer des projets permettant de mettre en place les plans d'actions pluriannuels et transversaux, de l'environnement social et de l'environnement bâti. Ce fonds permettra l'émergence d'actions concrètes dans les territoires autour des sujets suivants :

• **Améliorations structurelles pérennes de l'espace public**

L'objectif est de transformer significativement l'environnement bâti des collectivités pour les rendre plus adaptées à l'avancée en âge. Ce levier a de nombreux avantages pour les seniors : garantir la mobilité et l'accessibilité,

encourager l'inclusion sociale et lutter contre l'isolement, promouvoir l'autonomie et la dignité ou encore adapter les commerces et centres-villes/bourgs aux seniors.

• **Actions relatives à l'information et la communication**

L'objectif est d'adopter des pratiques de communication adaptées afin de permettre aux seniors de se sentir valorisés, écoutés et soutenus, tout en les intégrant pleinement à la vie sociale et culturelle.

• **Des équipements pour les tiers-lieux soutenus par le secteur public avec des gestionnaires à but non lucratif**

La socialisation et la lutte contre l'isolement par l'ouverture de ces espaces à différentes générations et différentes activités contribuent au maintien de l'autonomie et de l'indépendance par la proximité au lieu de vie ainsi que par la multitude de services proposés (des ateliers, des formations, des activités culturelles ou de loisirs, des espaces de restauration, ou encore de commerces). Ils facilitent le soutien à la transition vers la retraite ou la fin de carrière et permettent l'accès à des services adaptés et inclusifs tout en stimulant la participation citoyenne par l'engagement des seniors dans des projets collectifs. ■



Ce que veulent « les vieux »



7 031
habitants
consultés

70,74 %
femmes
29,26 %
hommes

85
territoires
consultés

Le Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) a mené une vaste enquête auprès de ses collectivités adhérentes en France, Belgique, Suisse et Andorre (villes, villages, EPCI et départements). Cette initiative visait à collecter des données objectives, qualitatives et quantitatives sur les démarches mises en place pour consulter les habitants.

• **Innover pour mieux comprendre les attentes des habitants âgés**

Toute collectivité engagée dans la démarche « Villes amies des aînés » (VADA) doit impérativement organiser un diagnostic participatif au cours

du cycle VADA sur son territoire. Cette étape clé de la démarche permet aux habitants de partager leur vision du vieillissement et de la longévité dans leur cadre de vie. Elle assure une approche ascendante et favorise une concertation directe avec les citoyens. L'objectif est de donner la parole aux habitants afin de mieux appréhender leurs usages du territoire et d'adapter les politiques locales en conséquence.

• **Vers une coconstruction adaptée aux réalités locales**

Chaque territoire ayant ses spécificités, il est essentiel d'éviter de transposer mécaniquement des initiatives ayant

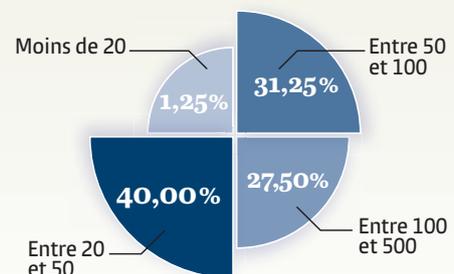
fonctionné ailleurs sans une consultation préalable. Le diagnostic participatif, qui repose sur une série d'ateliers thématiques, constitue un levier important pour recueillir l'avis des habitants. Le RFVAA a entrepris une analyse approfondie des recommandations émises par les habitants, en s'appuyant sur les retours des 85 territoires déjà labellisés « Ami des aînés » ainsi que des collectivités actuellement engagées dans la démarche de labellisation. Ces contributions ont été regroupées en plusieurs catégories et structurées autour des huit thématiques VADA. Leur contenu détaillé sera présenté dans les pages suivantes. ■

Gilles Leclerc, directeur général d'Axantia

« En tant que bailleur social spécialisé dans l'hébergement des séniors, Axantia met son expertise au service de solutions innovantes et adaptées aux besoins des personnes âgées. Engagés pour le « bien vieillir », nous soutenons le Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) depuis 2021, un acteur clé contre l'âgisme. Ce partenariat est précieux, car les questions liées au grand âge sont indissociables des enjeux de l'habitat. Avec le Groupe Habitat en Région et grâce à l'ancrage régional des Caisses d'épargne, nous renforçons notre présence sur les territoires et auprès des collectivités locales. Ensemble, nous approfondissons nos réflexions et intensifions nos initiatives pour adapter les territoires au défi de la longévité. »



COMBIEN D'AÎNÉS CONSULTÉS DANS CHAQUE TERRITOIRE



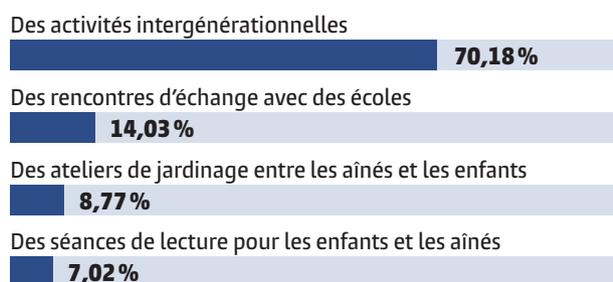
Dans 40% des territoires étudiés, ce sont entre 20 et 50 seniors qui ont été consultés.



Lien social et solidarité

Le lien social et la solidarité sont des piliers essentiels pour le bien-être et l'inclusion des aînés. Une société bienveillante et respectueuse des personnes âgées favorise un vieillissement actif et en bonne santé. Elle lutte contre l'âgisme, dont les conséquences peuvent contribuer à leur exclusion. Les initiatives intergénérationnelles, quant à elles, renforcent le sentiment d'appartenance, les espaces de rencontre et les programmes communautaires favorisent la solidarité entre générations et garantissent une place active pour eux dans la société.

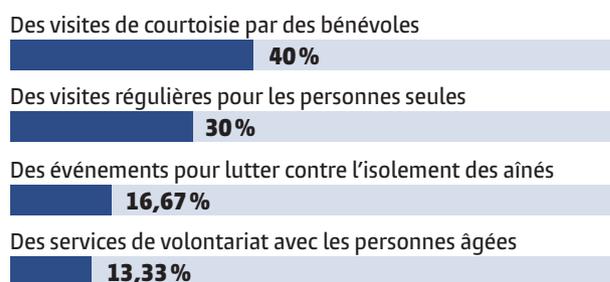
LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL



ACTIVITÉS ET ANIMATION



LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT



VIE DE QUARTIER



RETOUR D'EXPÉRIENCES

CLAMART (92)

« Café philosophique intergénérationnel »



ANNECY (74)

« Des restaurants seniors »



CHÂTEAU-THIERRY (02)

« Olympiades intergénérationnelles »

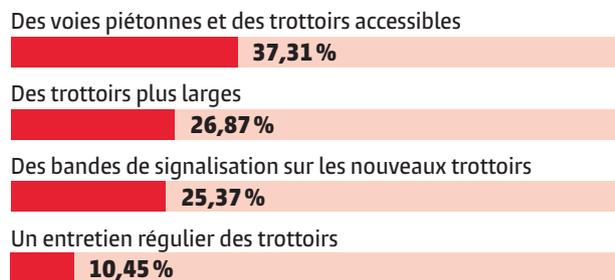




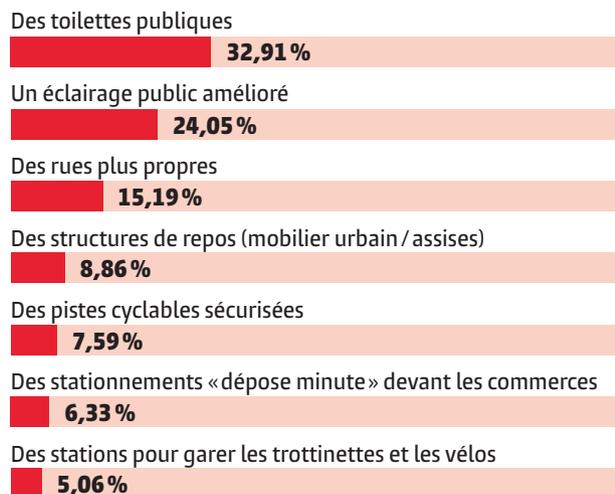
Espaces extérieurs et bâtiments

Le vieillissement à domicile dépend de la qualité de l'environnement extérieur, qui influence la mobilité, l'autonomie et le bien-être des aînés. Une Ville amie des aînés doit aménager un cadre de vie facilitant les déplacements et la participation sociale des seniors. L'accessibilité des trottoirs, l'entretien des espaces verts, des équipements et du mobilier urbain adaptés, permettent aux personnes âgées de se déplacer en sécurité. Des infrastructures comme des bandes contrastées, des pistes cyclables et des zones de stationnement facilitent l'inclusion. Les commerces de proximité, accessibles et accueillants, renforcent l'autonomie et la participation des aînés. Ainsi, une ville inclusive repose sur un environnement urbain sécurisé, accessible et agréable.

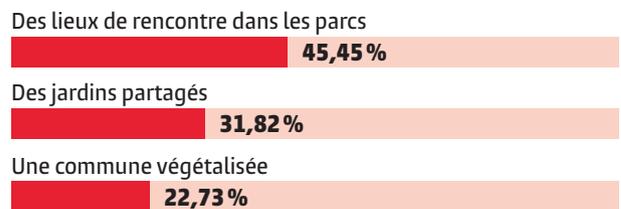
VOIES PIÉTONNES ET TROTTOIRS



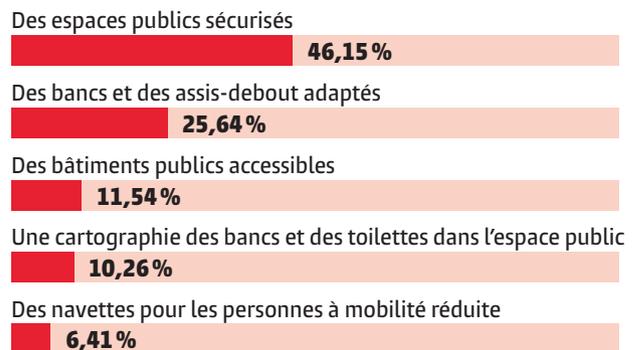
AMÉNAGEMENT URBAIN



ESPACES VERTS



ACCESSIBILITÉ ET SÉCURISATION



COMMERCES ET VIE DE QUARTIER



RETOUR D'EXPÉRIENCES

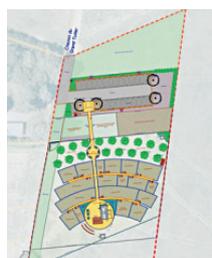
PÉRIGUEUX (24)

« Mise en place de bancs adaptés aux seniors »



LIMONEST (69)

« Création d'un jardin partagé »



VAUCOULEURS (55)

« Modernisation de l'éclairage public »



BAROMÈTRE



Habitat

Un logement adapté est essentiel pour maintenir l'indépendance des aînés. Vieillir chez soi, dans un cadre familial et sécurisé, est une priorité. Pour que cela soit possible, il faut garantir un accès à l'information sur les aides et proposer des services de proximité. Il est important de développer des solutions résidentielles diversifiées afin de répondre aux différents besoins des aînés. Accompagner les aînés dans la recherche d'un logement correspondant à leurs besoins, leur proposer un guichet unique d'information sur le logement, et les aider dans leurs démarches administratives et de déménagement sont autant d'actions qui concourent à leur proposer une solution résidentielle adaptée.

ADAPTATION DU LOGEMENT

Une information sur les services et les aides

32,50%

Une conciergerie pour les petits dépannages

26,25%

Une aide pour adapter son logement

17,50%

Des formes d'habitat innovantes

8,75%

Des supports d'information sur les aides existantes

8,75%

Des dispositifs pour apprendre à connaître ses voisins

6,25%

PARCOURS RÉSIDENTIEL

Des solutions de logements

34,38%

Une aide pour trouver un logement qui vous convient

20,31%

Une aide pour déménager

17,19%

Une aide sur les démarches administratives

10,94%

Un guichet unique d'information sur le logement

9,38%

Une résidence des aînés

7,81%

ZONES FAVORABLES AU VIEILLISSEMENT

Des logements adaptés et disponibles pour les aînés

29,17%

Des logements collectifs intergénérationnels

16,67%

Une cartographie des logements favorables au vieillissement

16,67%

Des établissements d'hébergement à proximité des aînés

12,50%

Des espaces de rencontre intergénérationnels

9,72%

Des solutions d'accueil pour faciliter le retour à domicile

8,33%

Des villages réservés aux aînés

6,94%



RETOUR D'EXPÉRIENCES

BREST (29)

« Endro Nes dans la maison de Ty Bendez »



ARRAS (59)

« Un toit à partager »



RENNES MÉTROPOLÉ (35)

« Construction d'une résidence seniors à La Chapelle-Thouarault »



BAROMÈTRE



Information et communication

Un accès efficace à l'information est impératif pour permettre aux aînés de rester connectés à leur environnement et d'accéder aux services. Une communication claire et accessible contribue à leur inclusion sociale. Il est nécessaire de diversifier les supports d'information, y compris le numérique et les supports traditionnels, pour éviter l'exclusion. La lisibilité doit être optimisée avec des caractères adaptés, des contrastes et un langage clair. Enfin, l'utilisation de supports variés et complémentaires, allant des outils numériques aux panneaux d'affichage et annonces sonores, permet de garantir une diffusion large et inclusive de l'information.

SUPPORTS IMPRIMÉS

Un guide dédié aux aînés

37,78%

De feuilles d'information mensuelles dans les boîtes à lettres

22,22%

Une rubrique spéciale dans les magazines locaux

15,66%

Des plaquettes plastifiées pour les aînés

13,33%

Une gazette numérique

11,11%

LIEUX DE DIFFUSION ET ÉVÉNEMENTS

Des agents d'accueil formés aux spécificités des aînés

22,64%

Une maison des aînés

16,98%

Des intervenants bénévoles à domicile

15,09%

Une diffusion de l'information à travers des réunions de quartier

13,21%

Un accès gratuit à du matériel numérique dans les EPS (*)

11,32%

Un espace « Silver »

11,32%

Une boîte à idées de propositions pour les aînés

9,43%

(*) Etablissements publics et sociaux.

INTERNET

Des formations pour utiliser les nouvelles technologies

60,78%

Un site web collaboratif pour les aînés

15,69%

Une plateforme d'information pour les aînés

13,73%

Un espace d'information dédié aux aînés

9,80%

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Des supports papier adaptés aux aînés

22,86%

Des services d'accompagnement sur les services numériques

17,14%

Des supports de communication adaptés aux aînés

15,24%

L'utilisation de la presse locale, de la radio locale et de la TV

13,33%

Des panneaux d'affichage et d'information adaptés

11,43%

Des messages sonores aux passages piétons pour les aînés

7,62%

Un numéro de téléphone d'information à destination des aînés

6,67%

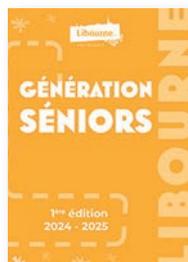
Un calendrier multi-services sur les prestations de la ville

5,71%

RETOUR D'EXPÉRIENCES

LIBOURNE (33)

« Guide génération seniors »



MAYENNE (53)

« Salon du Bien vieillir »



LE CHAMBON-FEUGEROLLES (42)

« Envie de sortir »





Culture et loisirs

La participation sociale des aînés est essentielle pour leur bien-être car elle leur permet de maintenir des liens et de lutter contre l'isolement. Les Villes amies des aînés (VADA) s'engagent à soutenir l'intégration des seniors dans la vie sociale et culturelle de leur territoire. Il est nécessaire de proposer des événements adaptés et accessibles, notamment en milieu rural. Les sorties, activités physiques et vacances favorisent les échanges. Enfin, il est important d'offrir aux seniors des solutions pour accéder à la culture et aux loisirs depuis leur domicile.

OFFRE CULTURELLE

Des offres culturelles diversifiées sur l'ensemble de la ville

22,97%

Des tarifs accessibles et réduits pour les aînés

20,27%

Une offre culturelle et d'activités itinérante dans les villages

18,92%

Une communication adaptée sur les activités culturelles

16,22%

Des lieux culturels adaptés aux personnes à mobilité réduite

12,16%

Une aide financière aux activités culturelles et de loisirs

9,46%

CULTURE À DOMICILE

Un service de portage de livres à domicile

44,44%

Un accès à la culture et aux loisirs à domicile

33,33%

Un réseau « Voisin'âge »

22,23%

SORTIES, ACTIVITÉS PHYSIQUES ET VACANCES

Des sorties et des vacances pour les aînés

24,29%

Des transports disponibles vers les lieux d'événements

21,43%

Des horaires et conditions d'accueil adaptés aux aînés

18,57%

Un guide pour les aînés

14,29%

Des activités de loisirs pendant les vacances

11,43%

Un pass « Senior »

10,00%



RETOUR D'EXPÉRIENCES

DUNKERQUE (59)

« Ballet posture "Les seniors mènent la danse" »



BELFORT (90)

« Et si on allait au festival Entrevues »



BIOT (06)

« Culture à domicile »





Autonomie, services et soins

Le maintien à domicile des personnes âgées repose sur un ensemble de services de santé, dispositifs médico-sociaux et structures d'accompagnement qui contribuent à leur autonomie et leur bien-être. Les services à domicile jouent un rôle clé en proposant des solutions d'accompagnement personnalisées qui garantissent à la fois un soutien médical, social et humain. L'accès à une information claire et centralisée permet aux aînés et à leurs familles de mieux connaître et utiliser ces dispositifs. La prise en charge des aidants est quant à elle un enjeu car ils jouent un rôle clé pour les seniors.

PRÉSERVER SON CAPITAL SANTÉ

Des actions et dispositifs de prévention
66,67%

Des services permettant de rester à domicile (1)
33,33%

BIEN VIVRE CHEZ SOI

Des services de santé et services à la personne
32,81%

Des services de soutien personnalisé
28,13%

Une liste des numéros de téléphone des assistantes sociales
14,06%

Un cahier référençant les services de soins à domicile (2)
9,38%

Une liste de kinésithérapeutes à disposition des aînés
7,81%

Une liste des pharmacies livrant à domicile
7,81%

(1) Y compris en cas de dégradation de l'état de santé.
 (2) Et les numéros d'urgence.

SOINS ET ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Des transports à disposition pour les rendez-vous de santé
31,58%

Des maisons de retraite offrant une qualité de vie (*)
28,95%

Un service d'aide aux démarches administratives
21,05%

Un accès aux soins les week-ends
18,42%

AIDE AUX AIDANT

Un interlocuteur unique en cas de problème de santé
56,52%

Du personnel de suppléance en cas d'absence de l'aidant
43,48%

(*) Avec des tarifs accessibles.



RETOUR D'EXPÉRIENCES

WICKERSCHWIHR (68)

« Bouger ensemble pour entretenir la flamme »



ANGERS (49)

« Un parcours répit pour faciliter la vie des aidants »



NICE (06)

« Une équipe mobile pour favoriser la bientraitance »





Participation citoyenne et emploi

La retraite ne marque pas la fin de l'implication des aînés dans la vie sociale et économique, au contraire. Les Villes amies des aînés doivent valoriser leur contribution en offrant des opportunités d'engagement citoyen, de bénévolat et d'emploi adapté. Les instances de consultation garantissent la prise en compte de leurs besoins. En encourageant la participation citoyenne, le bénévolat et l'implication dans la gouvernance locale, les collectivités créent un cadre dynamique et inclusif où les aînés peuvent continuer à jouer un rôle actif dans la société, tout en renforçant leur bien-être et leur sentiment d'appartenance.

PARTICIPATION CITOYENNE

Des services d'accompagnement dans les bureaux de vote

33,33%

Un service de transport pour se rendre dans les bureaux de vote

30,00%

Une maison citoyenne dans les quartiers

20,00%

Des chaises à disposition dans les bureaux de vote

16,67%

INSTANCES DE CONSULTATION

Une instance de consultation des aînés

68,75%

Un conseil des aînés

31,25%

BÉNÉVOLAT ET VIE À LA RETRAITE

Des ateliers pour préparer sa retraite

22,39%

Du bénévolat pour faire la lecture aux personnes âgées

20,90%

Un forum de bénévolat pour les aînés

20,90%

Une plateforme en ligne et des annonces papier de bénévolat

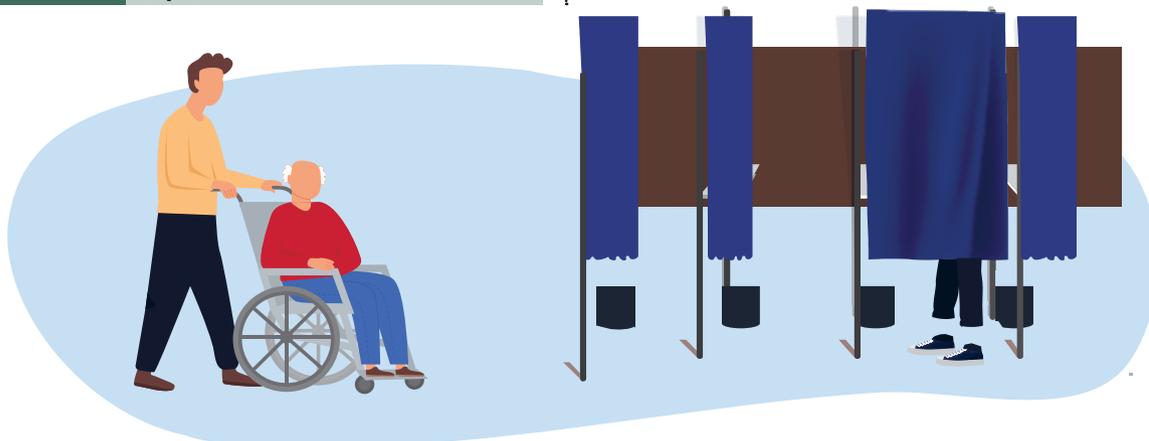
14,93%

Un guide présentant les offres de bénévolat

11,94%

Un accès aux aînés en situation de handicap au bénévolat

8,96%



RETOUR D'EXPÉRIENCES

CAEN (14)

« Des seniors aménagent leur espace de vie »



MONTIVILLIERS (76)

« Déambulation participative : les seniors ont la parole »



DINARD (35)

« Le service état civil mobile »

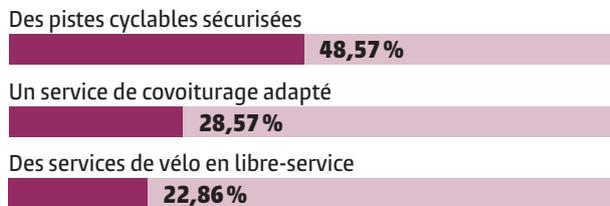




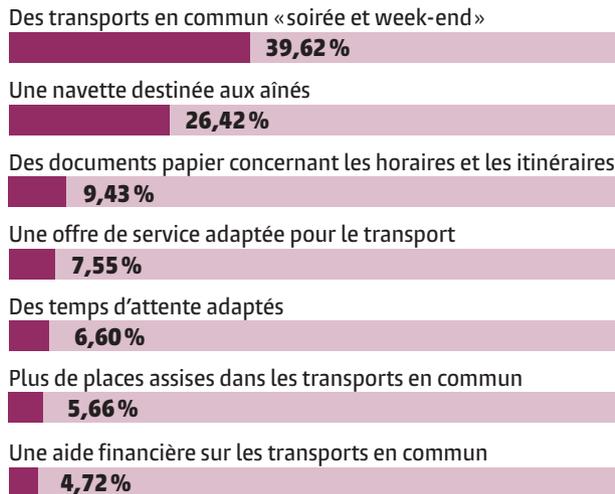
Transports et mobilité

Si la marche à pied est la première des mobilités, l'accès aux transports reste un facteur clé pour favoriser le vieillissement actif et garantir la participation sociale, l'accès aux services, aux soins et à la culture. Une Ville amie des aînés doit offrir une mobilité diversifiée : covoiturage, pistes cyclables sécurisées, transports en commun adaptés. Des navettes communales, des horaires étendus, et des arrêts aménagés font partie des besoins souvent exprimés par les aînés. Des formations à la conduite douce et des aides financières pour les transports garantissent une mobilité inclusive et accessible.

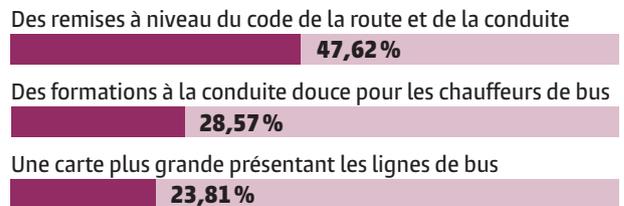
MODES DE TRANSPORT INDIVIDUELS



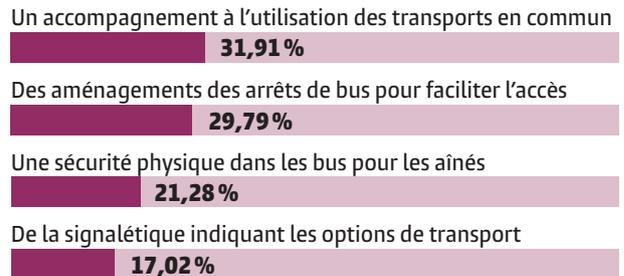
BILLETTIQUES ET TRANSPORTS EN COMMUN



DIVERSIFICATION DES MODES DE TRANSPORT



ACCOMPAGNEMENT VERS LES DISPOSITIFS CLASSIQUES



RETOUR D'EXPÉRIENCES

SAINT-ETIENNE (42)

« Le savoir-vivre dans les transports en commun »



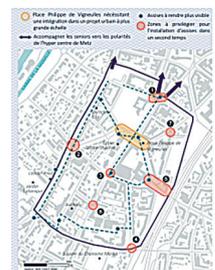
SAINT-SAULVE (59)

« Navettes seniors »



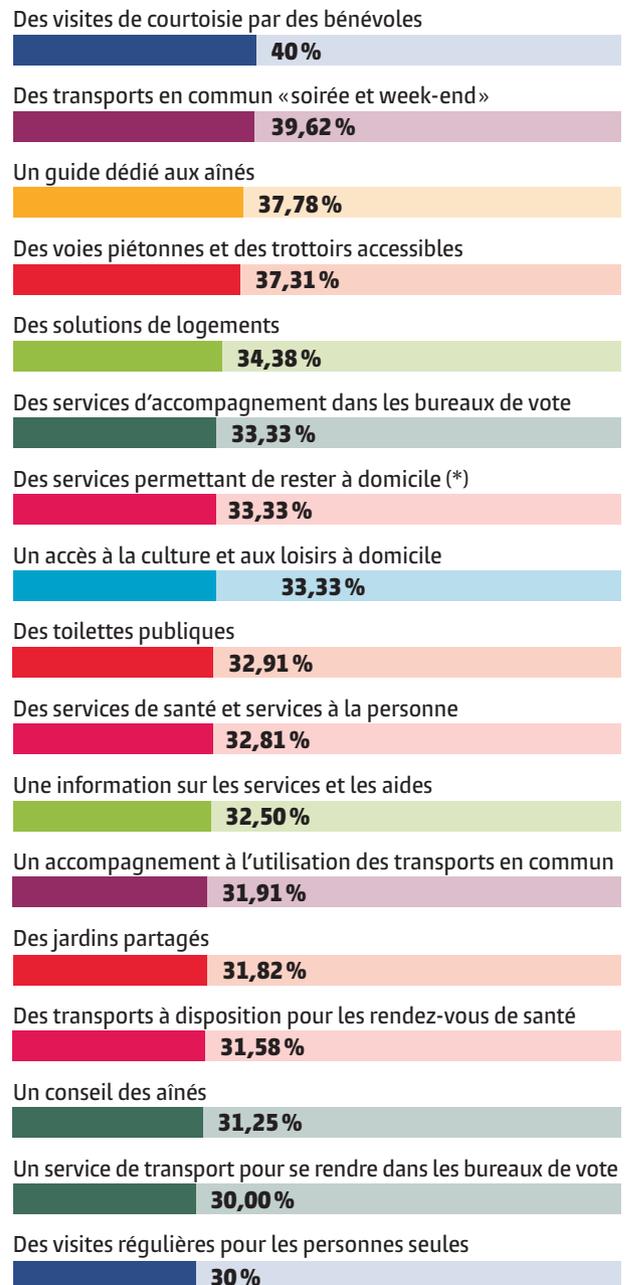
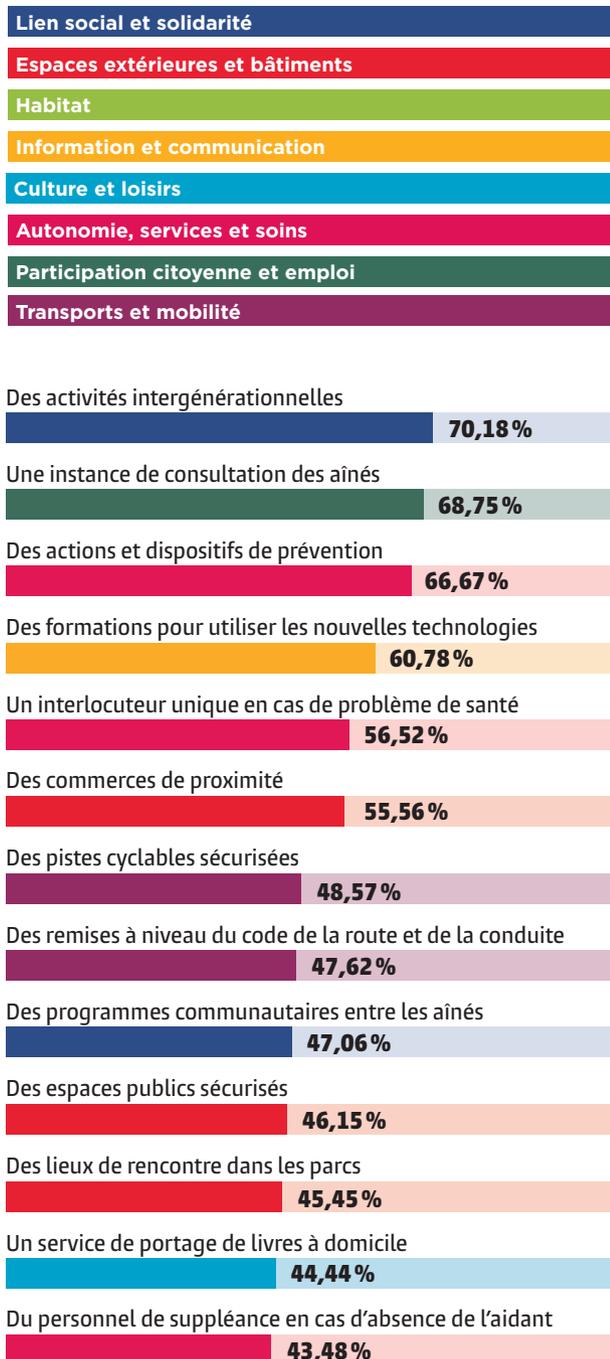
METZ (57)

« Agir pour la mobilité des seniors : favoriser la marche »



BAROMÈTRE

TENDANCES - TOP 30 des besoins les plus souvent exprimés par les seniors dans les diagnostics participatifs des « Villes amies des aînés » et en route vers le label en France



(*) Y compris en cas de dégradation de l'état de santé.



Les actions cœur de ville et les petites villes de demain

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur en France. Adapter les territoires pour répondre aux besoins des personnes âgées améliore leur qualité de vie et leur autonomie. La démarche « Villes amies des aînés » reposant sur huit thématiques (habitat, transport, espaces extérieurs, participation citoyenne, etc.) permet de poser un regard transver-

sal sur son territoire. Ainsi, l'intégrer dans les programmes « Petites villes de demain » (PVD) et « Action cœur de ville » (ACV) présente plusieurs intérêts stratégiques et opérationnels, dont l'inclusion des aînés dans le public cible au même titre que les autres générations. En effet, la redynamisation des territoires et la revitalisation des centres-villes par ces deux programmes PVD et

ACV permettent de favoriser la possibilité du maintien à domicile des habitants âgés par des meilleurs accès aux services et transports tout en luttant contre l'isolement. De fait, la démarche « Villes amies des aînés » intégrée dans ces deux dispositifs est un levier efficace pour renforcer la cohésion sociale et adapter les territoires aux défis démographiques à venir. ■



Dominique Consille,
directrice des programmes
ACV-PVD à l'ANCT



« Les programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain, portés par l'ANCT, agissent concrètement pour adapter les villes à la transition démographique, en accompagnant les collectivités dans leur projet global de territoire. La rénovation du tissu urbain et de son cadre bâti, la réhabilitation de logements, les aménagements des espaces publics, le développement des mobilités douces, le soutien au commerce de proximité et l'accès aux soins contribuent à préparer les villes petites et moyennes au vieillissement des habitants en proposant un cadre de vie apaisé et sécurisant. »

Témoignage

« Grâce à notre engagement au sein de la démarche "Ville amie des aînés" et au programme "Action cœur de ville", Saint-Quentin a su proposer des services adaptés aux besoins de ses habitants: habitat, accessibilité, aménagements urbains... Nous avons ainsi pu construire une résidence Happy Senior, une résidence intergénérationnelle portée par un bailleur social et dans le nouvel écoquartier une "Maison Marianne", mettant ainsi à disposition un véritable parcours résidentiel. Par ailleurs, les seniors ont également été inclus dans le projet de mise en valeur du parvis de la basilique s'agissant des mobilités et du mobilier urbain. Ils seront également associés dans l'élaboration du nouveau plan de déplacement dans le centre-ville. »



Thomas Dubeout
adjoint au maire
de Saint-Quentin
(Aisne), président
du RFVAA

Témoignage

« Lorsque le dispositif Petites villes de demain (PVD) a été mis en place, les élus souhaitaient mieux comprendre les opportunités offertes et identifier les expertises pouvant les accompagner. J'ai identifié une forte complémentarité entre les deux dispositifs : les thématiques abordées (cadre de vie, mobilité, inclusion sociale, etc.) et la méthodologie de travail s'inscrivaient parfaitement dans l'esprit du programme PVD porté par la CCEL et les communes. Naturellement, les deux approches ont fusionné: les acteurs mobilisés dans PVD sont aussi devenus ceux de VADA, et les outils de suivi, d'évaluation et de communication de VADA ont trouvé toute leur place dans la dynamique PVD. »



Elikie Gentil
chefe de projet
PVD à la CC
de l'Est Lyonnais



Des dispositifs au service des seniors

MONALISA

Mobilisation nationale pour la lutte contre l'isolement des âgés



L'association Monalisa rassemble depuis 2014, toutes celles et ceux engagés contre l'isolement social des personnes âgées. Un partenariat inédit a été mis en place entre la société civile et la puissance publique: associations, fondations, collectivités territoriales, établissements publics, bailleurs sociaux, caisses de retraite, entreprises solidaires d'utilité sociale.

Leur point commun? La poursuite de l'intérêt général! L'objectif est de permettre et de favoriser:

- un maillage visible et accessible d'équipes citoyennes bénévoles sur les territoires;
- des coopérations d'acteurs animées durablement sur les territoires;
- une fonction ressource nationale, au service des acteurs, adaptée et pérenne.

La lutte contre l'isolement social nécessite de la transversalité.

Elle impose de faire appel à un nombre important d'intervenants, de susciter des dynamiques collectives et des complémentarités entre les professionnels, l'entourage, les bénévoles.

Ces modalités nouvelles d'organisation et de gouvernance, une fois intégrées par les organisations, peuvent constituer des leviers sans équivalent pour retisser les liens.



Boris Callen,
délégué général de Monalisa

«Monalisa et le RFVAA favorisent la participation active des personnes âgées. Monalisa agit de même que le RFVAA de façon transversale et met en place des coopérations territoriales qui identifient les personnes âgées en situation d'isolement social. Elles vont vers elles pour les aider à restaurer des relations interpersonnelles ou pour en créer de nouvelles. Par la reconnaissance «équipes citoyennes» Monalisa répertorie les équipes de bénévoles existantes ou nouvelles et les anime en réseau. Une «offre citoyenne» émerge ainsi et constitue une réponse à l'isolement social et à la participation des personnes âgées sur les territoires.»

SERVICE CIVIQUE SENIORS

Le service civique intergénérationnel, une ressource pour les collectivités



Le Service civique solidarité seniors permet aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) de s'engager sur une mission indemnisée de 619 euros par mois, pour créer du lien entre les générations et lutter contre l'isolement des aînés.

Cet engagement offre aux jeunes une opportunité de se former et de préparer leur avenir grâce à des formations adaptées et un accompagnement personnalisé. En 2024, 87% des jeunes ayant effectué un SC2S disent avoir acquis ou développé des compétences.

Des missions sont disponibles partout en France, à La Réunion, en Martinique et en Guadeloupe. Les jeunes en service civique sont une ressource pour la collectivité. Les missions qui leur sont confiées peuvent s'inscrire dans les huit domaines thématiques «Villes amies des aînés».

En voici quelques exemples: animation d'ateliers en établissements ou dans des salles communales, visites de convivialité à domicile, aide à l'utilisation des outils numériques, soutien à l'épicerie solidaire, accompagnement individuel pour des sorties en ville, aide à la mobilité, sensibilisation aux risques de chute, information...



Constance Devillers,
déléguée générale AND-SC2S

«L'accompagnement des personnes âgées et le renforcement des liens intergénérationnels nécessitent une approche de proximité et une coordination des acteurs, rendant les collectivités locales indispensables. Grâce à l'expérience du RFVAA, elles peuvent concevoir des actions efficaces et participatives. Le Service civique solidarité seniors renforce cette dynamique en proposant un accompagnement opérationnel et des ressources accessibles. La combinaison de ces deux réseaux favorise le lien social, essentiel pour les seniors. Nous sommes fiers que notre partenariat puisse apporter ces réponses concrètes aux collectivités.»

Retrouvez le Réseau francophone des villes amies des aînés au Salon des maires et des collectivités territoriales du **18 au 20 novembre 2025**, à Paris, **porte de Versailles, Hall 6**.

En plus de sa présence sur son stand, **le RFVAA** participera à l'animation de l'« **Atmosphère** » **Longévité et Parcours de vie**.

Les Atmosphères sont des **espaces thématisés** qui permettent aux exposants et partenaires de prendre la parole et de présenter des **solutions**, des **projets**, des **initiatives** qui illustrent la **mise en œuvre** et l'**accélération des transitions** à échelle locale.

Programme

18

novembre

Remise des prix du concours « Villes amies des aînés » avec nos partenaires Adim Lyon, Eneal, « Notre Temps », Groupe Colisée International, Ideal'co, Axentia, Généracio, Podcastermédias et Territoires Audacieux.

19

novembre

Cérémonie de labellisation des nouvelles collectivités « Amies des aînés »

20

novembre

Présentation du 3^e baromètre « Ce que veulent les vieux », avec notre partenaire Axentia.



PARTICIPEZ AU CONCOURS VILLES AMIES DES AÎNÉS 2025 ! **«Seniors acteurs d'aujourd'hui et de demain dans la cité»**

Les seniors se révèlent comme des acteurs essentiels de notre société, apportant leur richesse et leur expérience. Leur engagement dans la vie sociale, culturelle et économique devient de plus en plus visible et indispensable. En les accompagnant et en valorisant leur rôle, nous avons l'opportunité de construire des villes et des sociétés plus inclusives et dynamiques.

*** LES THÉMATIQUES**

Pour cette nouvelle édition les candidats pourront déposer des dossiers répondant aux thématiques suivantes :

1. Bénévolat et engagement des seniors

Valorisation des seniors en tant que bénévoles, valorisation des missions de bénévolat ciblées spécifiquement sur le public senior, mécénat de compétence, partenariat avec des associations

2. La préparation à la retraite

Ateliers innovants de préparation à la retraite, formations, webinaires, club de futurs retraités, formations à la Transition Professionnelle, Séjours de préparation à la Retraite, journées d'information et de sensibilisation

3. Défi écologique et défi démographique

Transition écologique et mobilités douces, espaces verts adaptés, ambassadeurs de la transition écologique, adaptation des logements et lieux de rencontre des seniors, agriculture urbaine et participation des seniors

4. Vivre ses passions quel que soit son âge

Transmission des savoirs, actions intergénérationnelles, ateliers de création artistique, voyages et séjours découvertes et solidaires, réalisation de ses rêves

5. Portrait d'ambassadeurs Villes amies des aînés

Valorisation des ambassadeurs aînés VADA, membres du comité de pilotage fortement impliqués, participants aux phases de la démarche Amie des Aînés

6. L'habitat pour demain

Habitats innovants, constructions durables et innovations technologiques, accessibilité, parcours résidentiel

7. Apprendre tout au long de la vie

Université du Temps Libre, MOOC pour seniors, ateliers numériques, séminaires et conférences, formations certifiantes, programmes d'éducation populaire

8. Innovations numériques et utilisation des nouvelles technologies

Programmes d'inclusion numérique pour les seniors, tutorat numérique intergénérationnel, application de santé pour seniors, initiatives de téléassistance et domotique, jeux vidéos et applications ludiques pour seniors

RETOUR DES DOSSIERS DE CANDIDATURE AU PLUS TARD LE 14 JUIN 2025

**VOIR LE DOSSIER
DE CANDIDATURE**



Nous contacter :

contact@rfvaa.com - 03.45.18.23.20
www.villesamiesdesaines-rf.fr



Affilié au
Réseau Mondial de l'OMS
des Villes et des Communautés
Amies des Aînés



CONCOURS 2025

SENIORS, ACTEURS D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN DANS LA CITÉ



ORGANISÉ AVEC LE SOUTIEN DE :

